

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Charles NOEL

Chronique des Oeuvres :
I : Attalens ; II : Genève

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1908, tome 10, p. 330-336

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Chronique des Oeuvres

I Attalens

Une mutualité à la campagne

Il faut apprendre aux jeunes gens à « épargner ». C'est une vérité que tout le monde proclame et admet. Il n'est pas nécessaire d'avoir à son actif une longue expérience pour s'apercevoir que apprendre à épargner à la jeunesse, c'est lui édifier une solide forteresse contre les nombreux ennemis qui en veulent à son bien-être matériel et par là à ses convictions religieuses et à sa dignité morale.

Mais encore, comment faut-il faire cette éducation ?

La caisse d'épargne suffit-elle ? Les encouragements et le dévouement des maîtres, pour autant qu'ils ne seront pas annihilés par la négligence ou l'ignorance de certains parents, sont-ils aux yeux de l'enfant et du jeune homme une raison suffisante d'exercer sa prévoyance en vue des jours plus difficiles ?

Ici encore l'expérience ne semble pas nous permettre de répondre affirmativement.

Aussi, pour faire intervenir les parents à courte vue, on a imaginé de joindre à l'idée d'épargne celle d'une prévoyance fondée sur la crainte toute naturelle des maladies ou plutôt des notes du pharmacien et du médecin. Crainte très salutaire, puisque, grâce à elle, les parents se résignent à payer à la caisse d'épargne, une cotisation pour le moins égale à celle qui doit être versée à la caisse de maladie. Joignez à cela une émulation, très louable d'ailleurs ; un entraînement excité par une obligation de chaque semaine ; le bon exemple ; la réflexion que provoque la maladie de l'enfant du voisin — à quelque chose malheur est bon — et voilà que s'enracine une habitude forte et moralisante qui pousse l'enfant à apporter à la caisse d'épargne le produit de ses petites industries, à se créer quelque petit métier pour avoir quelque chose à faire inscrire sur son carnet

Les parents intelligents ne négligent pas d'encourager et de diriger cet état d'âme.

C'est donc en partant de ces points de vue différents que des personnes très dévouées ont eu la généreuse

pensée d'établir à Attalens la Société qui s'appelle : « La jeunesse prévoyante ».

Quel est le *but* de la Société, on le devine donc, aisément.

1° Allouer une indemnité quotidienne aux sociétaires malades.

2° Etablir au profit des sociétaires un carnet d'épargne.

3° Assurer à chaque sociétaire l'appui moral et fraternel de ses condisciples.

Et voici d'un peu plus près *l'organisation* de la mutualité.

Les *membres* sont recrutés parmi les enfants des écoles des deux sexes. Ils forment six sections qui correspondent aux six écoles de la paroisse.

On comprend bien de quel appui et de quelle utilité sont les maîtres et les maîtresses des écoles. Après avoir démontré aux enfants la double nécessité de l'épargne et de la prévoyance, ils se chargent de recevoir les cotisations hebdomadaires et d'en faire la comptabilité.

Ajoutons que comme dans toute bonne société, on ne néglige pas les généreux apports des membres honoraires.

Les *cotisations* hebdomadaires sont fixées à 10 centimes dont une moitié va à la caisse de maladie et l'autre moitié au fond commun d'épargne.

L'Indemnité en cas de maladie est de 50 centimes par jour de maladie, suivant attestation du médecin ; mais avec les réserves suivantes :

Aucune indemnité n'est due :

1° Pour une maladie de moins de trois jours.

2° Pour une maladie résultant de la débauche ou de l'intempérance non plus que de blessures reçues dans une rixe, à moins que la sociétaire n'ait été victime d'une agression injuste.

3° Pour une maladie réputée chronique.

Voici maintenant les *résultats* de la première année — je donne ceux-là pour encourager les hésitants —

Dès sa première année d'existence la société comptait 186 membres actifs. 8 d'entre eux ont bénéficié de l'œuvre pour un total de 126 jours de maladie. Le maximum de jours de maladie par élève avait été de 38 ; le minimum de 7.

Au point de vue de l'épargne, le résultat a été certainement très réjouissant. Il a été versé 370 fr. 35 au fonds

de maladie et 902 fr. 85 au fond d'épargne. C'est donc en somme une épargne de 1,272 fr. 20, parmi lesquels il y a 531 fr. 85 *d'épargne facultative*.

On dit que les chiffres ont leur éloquence. Puisse l'éloquence de ceux que je viens de fournir toucher le cœur de quelque lecteur en quête d'œuvres de jeunesse et pousser sa volonté à tenter, pour sa part, une semblable expérience !

Ch. N.

II Genève

1° Société des Jeunes gens de Notre-Dame (Pâquis)

Notre société fut fondée en 1873 par M. l'Abbé Dénériaz qui la dirigea jusqu'en 1875. M. l'Abbé Chavaz lui succéda et resta jusqu'à sa mort à la tête de l'œuvre. Grâce à son dévouement sans limite, à son amour de la jeunesse, il la fit prospérer splendidement et la dota du beau local qu'elle occupe aujourd'hui. Si la tâche de notre vénéré directeur a été dure, du moins, il a pu compter sur l'appui moral de tous ses enfants. Grâce à l'influence de M. l'Abbé Chavaz, il se forma un esprit particulier qui caractérise encore à l'heure actuelle notre petite société. Cet esprit est le résultat de la piété solide développée par la prière du soir au local, la réception fréquente des sacrements, l'adoration nocturne de la veille du premier vendredi du mois, la retraite annuelle, etc.

Le 5 septembre 1907, M. l'Abbé Roux prenait la succession de notre cher directeur et continuait son œuvre dans le même esprit et avec un pareil dévouement.

Notre société est divisé en trois sections distinctes :

1° Le Patronage comprenant des enfants de 7 à 15 ans, au nombre de 160 actuellement. Plusieurs sections prospères se sont formées dans son sein, entr'autres une caisse d'épargne.

2° La petite société comprenant les jeunes gens de 15 à 18 ans.

3° Le cercle qui continue cette dernière et qui compte à l'heure actuelle 55 membres actifs et 65 honoraires représentant les membres mariés de la société.

Dans le sein de ses trois divisions, il a été fondé d'autres sections qui sont :

1° La société de secours mutuel fondée en 1878

2° La chorale qui a 60 membres dont 40 très réguliers.

3° Le club olympique dont le succès est dû à l'activité et au zèle de ceux qui le dirigent et surtout de son dévoué président.

4° La section d'épargne, forte de 60 membres, et qui accuse un capital de 4000 fr.

Tous les jeudis soirs, le Cercle tient une réunion obligatoire qui se termine toujours par la prière. Les assistants ont à leur disposition des jeux et des journaux. Pendant l'hiver, notre directeur dont le dévouement est sans borne, nous donne des conférences instructives ou des soirées de projections. L'adoration du premier vendredi du mois, fondée par M. Chavaz, a été remise en honneur et, avec la réception des sacrements, elle est la vie de notre société.

Chaque année, en octobre, il est donné une retraite précitée par un prédicateur étranger et clôturée par une soirée familière. Chacun rapporte de cette retraite un grand réconfort et le désir de faire toujours mieux.

Le grand banquet de janvier et la course annuelle contribuent puissamment à resserrer les liens entre les membres actifs et les membres honoraires qui ne sont pas tenus à l'assistance du jeudi soir.

Nous sommes heureux, de constater que durant les 35 ans d'existence de notre Société, nos aînés ont pu maintenir la foi parmi nous et mener à bien la tâche qu'ils s'étaient assignée. A nous maintenant de continuer leur œuvre et que par notre énergie et nos bons exemples, nous puissions faire de nouvelles et nombreuses recrues et répandre autour de nous la bonne doctrine. Soyons unis dans la foi.

2° Cercle de St-Germain

Le cercle de St Germain comptait 60 membres actifs au 30 juin 1908. Il a été convoqué huit assemblées générales suivies par 30 à 40 membres en moyenne.

Le cercle comprend deux sections : La section littéraire et la section cycliste. Deux soirées ont été données cette année, l'une au profit du cercle, l'autre, avec la coopération du cercle *des Pâquis* pour la caisse de la Fédération catholique genevoise. En ce qui concerne l'activité de la société, plusieurs membres ont suivi assidûment les cours

du Groupe d'Etudes, mais il manque en général l'esprit d'initiative, ce qui nuit dans une grande mesure au développement de nos sociétés.

Avec l'hiver va s'ouvrir la période du travail sérieux. Unissons tous nos efforts et nos bonnes volontés afin de pouvoir enregistrer l'an prochain, d'excellents résultats.

3° Cercle de l'Espérance des Eaux-Vives

Le tableau des membres du cercle de l'Espérance porte à ce jour 180 hommes et jeunes gens, dont 155 membres actifs. Parmi ces derniers, on pourrait faire une sélection et dégager la classe des militants : abeilles ouvrières de la ruche qui ne ménagent ni leurs facultés, ni leur temps pour la prospérité commune. Ceux-là sont 130 environ. Ils appartiennent en majeure partie aux sections littéraire et sportive et à la Chorale de Saint-Joseph.

Le véritable but d'un cercle catholique est de produire directement ou indirectement des fruits religieux et moraux : c'est bien là le seul objectif de l'élément dirigeant du cercle de l'Espérance. Grouper les jeunes gens de la paroisse les attirer dans nos locaux pour les soumettre à l'influence constante d'un directeur zélé, éviter de les laisser accaparer complètement par d'autres sociétés, très bonnes assurément, mais n'ayant pas de programme religieux : voilà à quoi tendent tous les efforts de notre comité.

Un grand nombre de routes mènent à Rome, et, sur ces routes, nos sociétés de jeunesse emploient des véhicules bien différents. Les unes que leur esprit de foi et de prière élève d'un premier vol au-dessus de la terre, s'en vont directement au but en dirigeable ; d'autres qui ont enfourché le coursier ombrageux des questions ouvrières et sociales, galopent avec précaution afin d'éviter de faire panache aux tournants dangereux.

Nous du cercle de l'Espérance, nous voyageons en roulotte : la roulotte de Molière. A chaque relais, nous déployons notre tente, nous allumons quelques quinquets et nous donnons une comédie. Et nous prétendons qu'avec ce métier-là nous arriverons à Rome et que nous sommes en bonne voie...

Car nous nous appuyons sur des faits : les jeunes gens qui fréquentent la messe le dimanche appartiennent presque tous à l'une de nos sections littéraire ou sportive. La

majorité de ceux qui, à 18 ans, ne sont pas de notre cercle, est définitivement perdue pour la cause catholique. Si chaque année nous voyons bon nombre de jeunes gens s'inscrire sur nos registres, c'est à la réclame, à la renommée que nous font nos soirées que nous le devons. Par ces soirées nous avons pu rendre service à l'Union pour l'Art social, œuvre ouvrière par excellence ; nous avons réussi, par des représentations données au bénéfice des Cuisines scolaires et des Colonies de vacances, à prendre notre place dans les œuvres communales : enfin, par les bénéfices réalisés nous avons pu faire mouvoir, avec nos seules ressources les multiples rouages de notre cercle. Les cotisations payées par les membres de la société sont bien insuffisantes pour en assurer la vie, d'autant plus que la situation matérielle d'un grand nombre les exempte de toute rétribution.

Les principales pièces données sur notre scène et qui ont eu le plus grand succès sont le *Courrier de Lyon*, les *Bouffons*, le *Roman d'un jeune homme pauvre*, le *Cultivateur de Chicago*, etc. Nous constatons avec plaisir que ce sont nos représentations de la *Passion*, données durant le Carême, qui ont suggéré à Monsieur l'Abbé Schemid, l'idée de monter à Annecy ce drame sublime qui a été joué bientôt 30 fois.

Outre la section littéraire, nous possédons une section sportive avec des cours de culture physique dont profitent les grands du Patronage sous la direction d'un membre expert et dévoué. Cette section, imitant la jeune garde du Sillon, s'est distinguée dans le service d'ordre qu'elle avait organisé à la messe de minuit. Notre section d'escrime a repris ses séances il y a quelques semaines.

— La caisse d'épargne, fondée en 1905, accuse aujourd'hui un actif de 21200 fr. réparti entre 84 sociétaires.

— Un cours de comptabilité, donné gracieusement par M. l'avocat Folliet, professeur à l'Ecole supérieure du Commerce, a réuni un nombre réjouissant de participants.

— Des conférences souvent agrémentées d'expériences ou de projections lumineuses, ont été données par Monsieur l'Abbé Fachet, directeur, M. l'Abbé Dunand, M. le Dr Dupraz, MM. Lance et Florinetti.

Nous devons ajouter que le Chorale de Saint-Joseph et la Conférence de Saint-Vincent de Paul se recrutent

presque entièrement dans les membres actifs du cercle.

Donc, si nous récapitulons les œuvres du Cercle de l'Espérance, nous devons constater qu'il est un centre important de travail. Sachons capter cette activité et la diriger vers un but toujours plus religieux. Ouvrons nos portes bien larges afin d'attirer à nous, tous les nôtres, d'empêcher les défections et de ne perdre aucun des enfants de notre vaste famille catholique eaux-vivicine. Peu après la première communion la moitié de nos enfants nous délaissent. A l'âge d'entrée au cercle, vers 16 ans, nous ne retrouvons que quelques-uns des cinquante qui devraient nous arriver chaque année. Ne laissons donc pas s'affaiblir cette œuvre du cercle qui existe et qui vit, et pour stimuler notre zèle, tournons notre regard vers cette moisson qui nous échappe. Elevons bien haut notre vieille bannière verte, faisons-la flotter aux regards de nos chers déserteurs et que notre cœur d'ami, de frère, crie bien fort : Revenez à nous : c'est là qu'est la vraie joie, la paix, le bonheur, car c'est là qu'est le Christ !

Nos plus vifs remerciements aux rapporteurs. Nous espérons que les belles choses dont ils nous parlent serviront de sujets de méditation à bon nombre de nos lecteurs. Le bouquet spirituel sera : Faisons comme eux.

J. M.